Les subsides

voir le visage des généraux des Forces armées du Canada s'illuminer. On leur parle depuis si longtemps de réduire les effectifs qu'ils ne peuvent même pas envisager qu'on puisse les accroître. Nous pourrions peut-être en faire un programme d'urgence. A Vancouver, nous comptons 18.7 p. 100 de jeunes qui ont l'âge requis et qui seraient enchantés de participer à un programme de ce genre. Donnons-leur une chance! Pourquoi pas? C'est une excellente idée. Et vous le savez. Prenez leurs chèques de prestations d'assurance-chômage et donnez-les à l'armée. Oui, donnez-les aux Forces armées et dites-leur de s'en servir pour créer des emplois!

Je me suis entretenu avec les responsables des services des loisirs de plusieurs municipalités du bas de la vallée du Fraser. Je leur ai téléphoné pour leur demander ce qui ce passait dans le domaine des loisirs et ils m'ont répondu qu'ils n'avaient pratiquement plus de fonds pour cette année, que les services des loisirs avaient subi les plus importantes compressions budgétaires. C'est ainsi que les jeunes qui tentaient d'animer les parcs, d'aider d'autres jeunes, de se former eux-mêmes, sont dans l'impossibilité de le faire. Mais les municipalités pourraient se servir de ces chèques d'assurance-chômage pour céer des emplois d'été dans le domaine des loisirs. Il y a tellement de choses que l'on pourrait faire. Ce n'est pas comme s'il n'existait pas de solution. C'est tout simplement que le gaspillage et l'incurie règnent, laissant dans leur sillage beaucoup d'amertume. Je ne peux pas croire, monsieur l'Orateur, que vous ne l'avez pas remarqué dans votre circonscription ou qu'aucun député libéral ne l'a pas constaté. Prenez cette idée que je vous propose aujourd'hui, attribuez-vous en le mérite. utilisez-là. Créez de véritables emplois de cette façon. Donnez une chance à nos jeunes.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. André Maltais (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, je suis très heureux de prendre part au débat ce soir sur la motion présentée par l'opposition officielle, d'autant plus qu'elle rappelle quand même une difficulté énorme au niveau des jeunes, de l'emploi. Cependant, la motion présentée par l'opposition officielle aurait pu être formulée très différemment puisqu'on dit qu'on demande au gouvernement, et je cite:

... à encourager les secteurs public et privé à embaucher de jeunes Canadiens afin que les étudiants encore à l'école aient les moyens de poursuivre leurs études et que ceux qui graduent puissent devenir immédiatement des membres productifs de la population active.

Or, cet été, nous prévoyons qu'au Canada environ 1,200,000 étudiants seront sur le marché du travail temporairement, et en 1981, sur à peu près 1,200,000, 11 p. 100 seulement n'ont pas pu se trouver d'emplois, alors que cette année, nous prévoyons que ce pourcentage-là pourrait atteindre 16 p. 100. Cela veut dire qu'environ 200,000 jeunes ne pourront pas travailler.

Cependant, lorsqu'on lit la motion, on constate qu'on demande expressément au gouvernement d'encourager la création d'emplois autant dans le secteur privé que dans le secteur public. Or, dans le secteur public, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé l'octroi de 100 millions de dollars. Alors, lorqu'on demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin d'aider, je pense que la somme de 100 millions de dollars représente quand même un encouragement et aussi des faits concrets pour venir en aide aux étudiants. On

pourra toujours nous dire que c'est un montant respectable, mais que cela pourrait être davantage, et j'en conviens. Mais c'est comme pour n'importe quel gouvernement ou entreprise, nous avons aussi des limites budgétaires.

Monsieur le président, ce qui me surprend beaucoup dans ce genre de débat, c'est que de part et d'autre nous répétons à peu près les mêmes choses, c'est-à-dire que nous déplorons le fait que les étudiants n'ont pas de travail durant l'été et nous déplorons aussi le fait que des pères de famille de 35, 40 ou 50 ans ne puissent réintégrer le marché du travail. Tout ceci procède, j'imagine, d'une générosité légendaire chez les membres du Parlement, mais toutes ces doléances réunies ne nous donnent pas de solution. Compte tenu que le temps est quand même très limité ce soir, j'aimerais présenter pour la réflexion des députés deux possibilités qui pourraient nous aider au cours des prochains mois et de la prochaine année à trouver une formule qui nous permettrait d'utiliser beaucoup plus notre main-d'œuvre étudiante et notre main-d'œuvre permanente au pays. La première consisterait à une reformulation de différents programmes sous un vocable de service civil volontaire. Tantôt j'écoutais mon préopinant qui demandait à peu près, je pense, dans ses mots à lui, un objectif comme celui que je vais tenter de décrire dans les prochaines minutes. Ce que nos jeunes demandent, garcons et filles, c'est du travail. Ce n'est pas nécessairement d'obtenir un montant d'argent considérable, c'est d'être occupés, de pouvoir utiliser leur temps d'une façon valable sur le plan de la société, mais aussi d'utiliser leur temps de façon fructueuse sur le plan de leur propre personnalité. C'est ce que les jeunes veulent pour le moment.

Moi je me rappelle que j'ai été pendant quatre étés responsable du service de placement étudiant sur la Côte Nord et la plupart des jeunes, garçons et filles, ce qu'ils nous demandaient, c'était de pouvoir être occupés pendant 32 ou 42 heures par semaine à un salaire qui n'était pas de l'exploitation. Ces jeunes étaient remplis d'idéal pour travailler et donner de leur temps, de leurs connaissances et aussi pour aller apprendre. C'est très important même pour les compagnies qui utilisent ces jeunes de voir à quel point ceux-ci peuvent donner des éléments intéressants pour faire progresser la compagnie, mais aussi la compagnie est une excellente école pour les jeunes. Or, actuellement, à cause du système de la libre entreprise, il arrive que nous ayons plus de personnes qui ne pourront pas travailler cet été. Il ne faut jamais oublier qu'à la base du système, le fait que nous sommes dans un pays libre, nous ne forçons personne à faire quoi que ce soit. Lorsqu'on parle de l'assurance-chômage, lorsqu'on parle du bien-être social, ce sont des caractéristiques qui sont propres à des pays libres, car si nous étions dans des pays totalitaires, tout le monde serait au travail. Il s'agit de donner un numéro de matricule à chacun et de les obliger à remplir une fonction. A ce moment-là, du chômage on n'en entend pas parler parce que tout le monde est réglementé par l'État. Dieu merci, ce n'est pas le cas en Amérique et nous vivons encore sous le signe de la liberté et avec des institutions libres. De là, l'idée peut-être de reformuler des programmes et d'instituer un genre de service civil volontaire. Et que ferions-nous dans ce service civil volontaire? Comment le financerions-nous? Et qui pourrait servir d'encadrement? Alors, le service civil volontaire pourrait être réparti dans tout le pays, dans six ou sept régions désignées.